



Département du Doubs
Arrondissement de Montbéliard
Canton de Maîche

n°2023 – 052

Commune de DAMPRICHARD - 25450
Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal

SEANCE DU 31 AOUT 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 31, le Conseil Municipal de la Commune de Damprichard s'est réuni, sur convocation du 22 aout, au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Anthony MERIQUE, Maire, pour une session ordinaire du mois d'août.

Membres en exercice : 18

Secrétaire de séance : Nadège MOUGIN

Présents : 16 Christine ARNOUX Angélique BIERLA, Claudine CAGNON, Martial CORDIER, Nicolas CSUZI, Jacqueline DELAVELLE, Christelle DUQUET, Jean-Paul FEUVRIER, André GARRESSUS, Luc GUILLAUME, Jean-Charles JACOULOT, Brigitte MAIRE, Justin MARGUERON, Anthony MERIQUE, Nadège MOUGIN, Michaël NICOD

Absents : 2 Damien SCHELL, Christine TREDANT

Procurations : 1 Damien SCHELL donne procuration à Brigitte MAIRE

Délibération n°2023 – 052 :

Objet : Rapport sur le prix et la qualité du service public des déchets en 2022

Conformément à l'article L2224-5 du Code des Collectivités Territoriales, il y a lieu de réaliser tous les ans un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public des déchets.

Ce rapport relatif à l'exercice 2022 est présenté par Monsieur le Maire.

Après présentation de ce rapport, qui est public et permet d'informer les usagers du service, l'Assemblée décide après en avoir délibéré d'adopter ce rapport sur le prix et la qualité du service public des déchets relatif à l'exercice 2022.

Suffrages exprimés : 17

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0

Pour extrait conforme,

La Préfecture :

Envoyé en préfecture le 01/09/2023

Reçu en préfecture le 01/09/2023

Publié le 01/09/2023

ID : 025-212501936-20230831-2023_052-DE



Le Maire,
Anthony MERIQUE :